

L'Actu de l'été 2025 à Senillé St-Sauveur



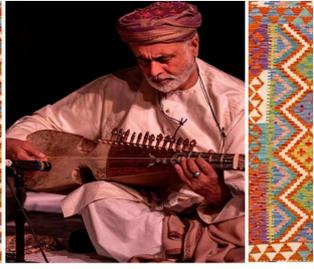
MAISONS FLEURIES
Concours 2025

Comme chaque année, nous organisons le concours de « Maisons Fleuries »
En participant à ce concours, vous contribuez au fleurissement de votre village et à son embellissement, en réalisant les plus beaux jardins visibles depuis la voie publique.

Concours Maisons Fleuries 2025 : inscrivez-vous avant le 16 mai !

La Municipalité
Compte Rôles pour la participation au concours « Maisons Fleuries » (à remettre en Mairie)
NOM - Prénoms :
Adresse :
Mail : Téléphone :

Musique Afghane
Daud Khan Sadozai
Maître du Rubab
Accompagné au Tabla par Kengo Saito
Concert exceptionnel



Exposition de peintures et d'objets de Jamal Azimi
Echange convivial avec les artistes autour de spécialités afghanes

Concert Afghan 24 mai

« Soutien aux artisans traditionnels afghans et indiens - Diffusez, inspirez-vous - avec nos propres instruments »
Régistration au 06 77 61 61 07

SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
ESPLANADE LA FOUCAUDIÈRE

Marché Fermier
diner-concert

producteurs *locaux*
ET ANIMATION MUSICALE

VENREDI
30 MAI 2025
A PARTIR DE 18H

Vendredi 30 Mai, marché fermier et Dîner-concert sur l'esplanade de la Foucaudière.
L'animation musicale sera assurée par le « TulipJazz » dans une ambiance Jazz Swing...



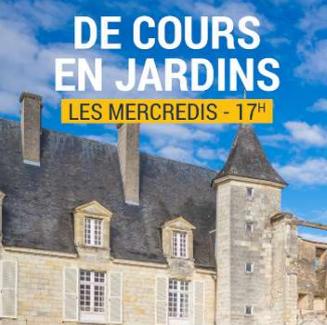
CONCOURS DE PÉTANQUE
Rando (près de) **14 juin** (3h30) 2025
Buvette sur place
Nombreux lots

Fête des Écoles 4 juillet

Tour de France 13 juillet 2025,
Route de La Roche-Posay D725
12h-15h



DE COURS EN JARDINS
LES MERCREDIS - 17^h



Et une surprise...
Rando les yeux bandés : 22 août 2025...

Rando des 7 Bosses
Sport détente
Senillé Saint-Sauveur 86

DIMANCHE 31 AOÛT 2025
VTT, Marche, Coureurs et Trail

500 VTT et marcheurs en 2024

TOURS CANTILLIERE SENILLÉ FORTIERS

ACCUEIL AU STADE DE SENILLÉ À PARTIR DE 8H00
INSCRIPTION VTT, LICENCIÉS, COUREURS, MARCHEURS, TRAIL : 5 EUROS

Rando des 7 bosses 31 août

CIRCUIT VTT DE 20 KM
AVEC DIVERSES PORTIERS
POUR LA FAMILLE, ENTRE AMIS, DÉBUTANTS, SPORTIFS ET EXPÉRIMENTÉS
MARCHÉ ET COURSES 8, 12, 16, 20 KM

Renseignements : Francis Neau 078171434
<http://neau.francis.net>
NE PAS JETER



De Cours en Jardins 16 juillet

Journées Européennes du patrimoine
20 et 21 septembre




Moules-Frites et vide-grenier 7 septembre

Le Conseil Municipal de Senillé St-Sauveur vous souhaite un bon été 2025 !

Édité, imprimé et distribué par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie, 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR, 86100 SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, Tél : 05 49 23 03 77
Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr
Mairie Annexe, 2 place de la Mairie, SENILLÉ, 86100 SENILLÉ-SAINT-SAUVEUR, Tél : 05 49 93 65 14
Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

Site internet : www.senille-st-sauveur.fr

INFOS Finances – Le fil du Chaudet

Mai 2025



L'Édito des maires

La Commune face aux incertitudes : Le Maire présente un budget "volontariste" pour 2025.

Dans cet éditorial de mai 2025, M. le Maire et M. le Maire-Délégué font le point sur la situation communale suite au vote du budget 2025, soulignant un contexte national et international marqué par de fortes incertitudes politiques, économiques et sécuritaires.

Le déficit public inquiétant de la France nécessitera une participation de toutes les collectivités à l'effort collectif.

Malgré ce contexte difficile, la commune se distingue par une situation financière saine, un endettement maîtrisé et des dépenses 2024 raisonnées présentées en page centrale.

Le budget 2025, peut être qualifié de "volontariste". Il prévoit des investissements importants dans la voirie, la poursuite de l'entretien des bâtiments pour la deuxième année consécutive, ainsi que l'acquisition de petits équipements.

Une réflexion est actuellement en cours concernant l'avenir du bâti ancien de la commune.

Par ailleurs, la commune réaffirme son soutien aux associations locales par le maintien des subventions ciblées et la mise à disposition des salles communales et de divers équipements.

L'actualité est confrontée au nouveau système de ramassage des déchets, mis en place depuis fin mars par Grand Châtellerault. Conscient des perturbations que ce changement engendre dans les habitudes des habitants, nous appelons à la tolérance afin que les éventuelles anomalies de collecte soient rapidement résolues.

En revanche, nous condamnons fermement les dépôts sauvages, et nous lutterons contre ces pratiques en appelant chacun à la responsabilité et au respect de l'environnement.

En conclusion, nous adressons un "grand merci" à l'ensemble du personnel communal, aux enseignants, artisans, commerçants, agriculteurs, associations et à tous ceux qui contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et où chacun se sent en sécurité. Un grand merci à tous !

*Gérard PÉROCHON, Maire
Dominique MARTIN, Maire-délégué*

**Et pour rester bien informé toute l'année, installez l'application Citykomi sur votre téléphone portable et abonnez-vous à Senillé St-Sauveur !
C'est gratuit et c'est facile !**

Bilan financier 2024

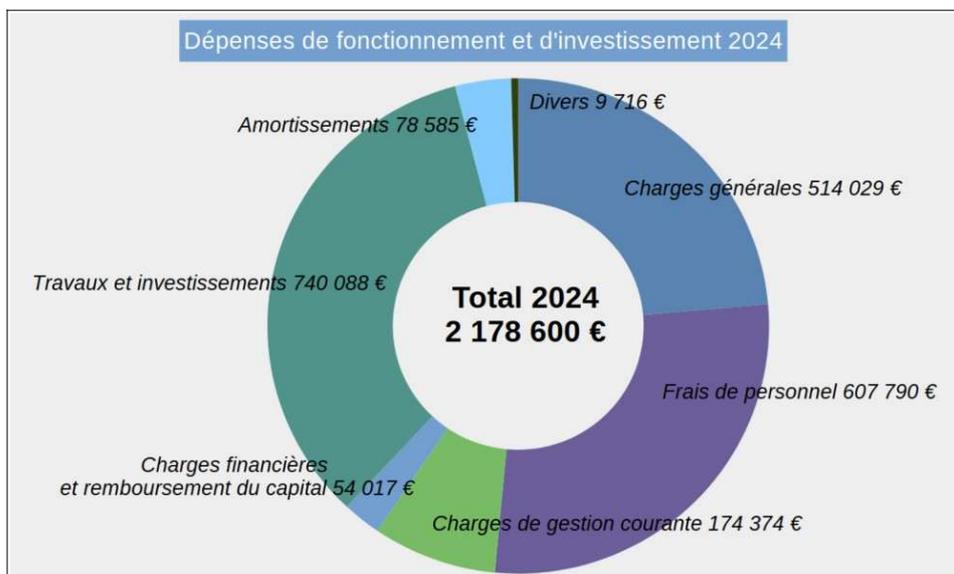
Dépenses 2024 :

En fonctionnement, les charges générales et de gestion courantes augmentent sensiblement (+97 164 €) dûes en grande partie à l'inflation ; les frais de personnel restent maîtrisés, ainsi que l'endettement.

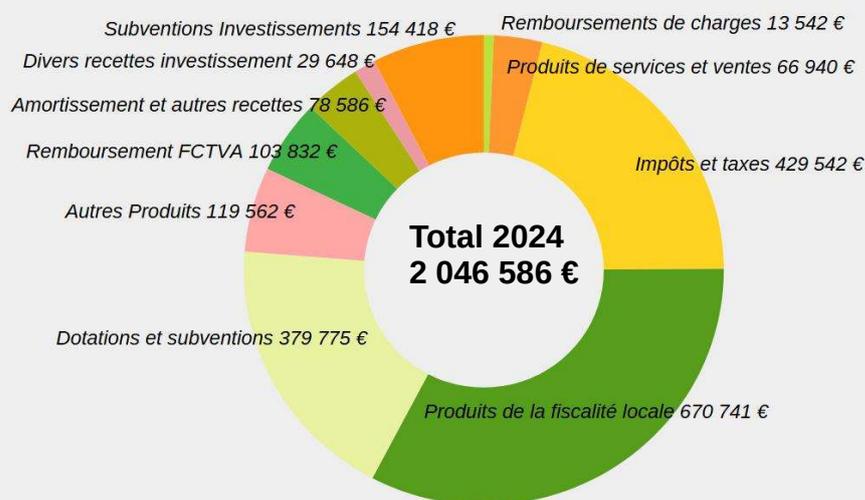
En ce qui concerne les investissements, 2024 a été une année importante avec 740 088 € investis dans :

- La voirie 239 553 €
- L'entretien des bâtiments 93 544 €
- L'éclairage public, dont le stade de St-Sauveur 185 487 €
- Le renouvellement du matériel 213 602 €

L'ensemble des ces investissements a été autofinancé par le budget communal, sans recours à l'emprunt.



Recettes de fonctionnement et d'investissement 2024



Recettes 2024 :

Les produits de services sont constitués des recettes de cantine et services périscolaires.

En fiscalité, 3 postes essentiels représentent 72 % de nos recettes :

- Les impôts et taxes versés par la CAGC et l'État,
- Les produits de la fiscalité locale sont les impôts fonciers versés par les contribuables et entreprises,
- Les dotations et subventions de l'État, de la CAF et du Département de la Vienne.

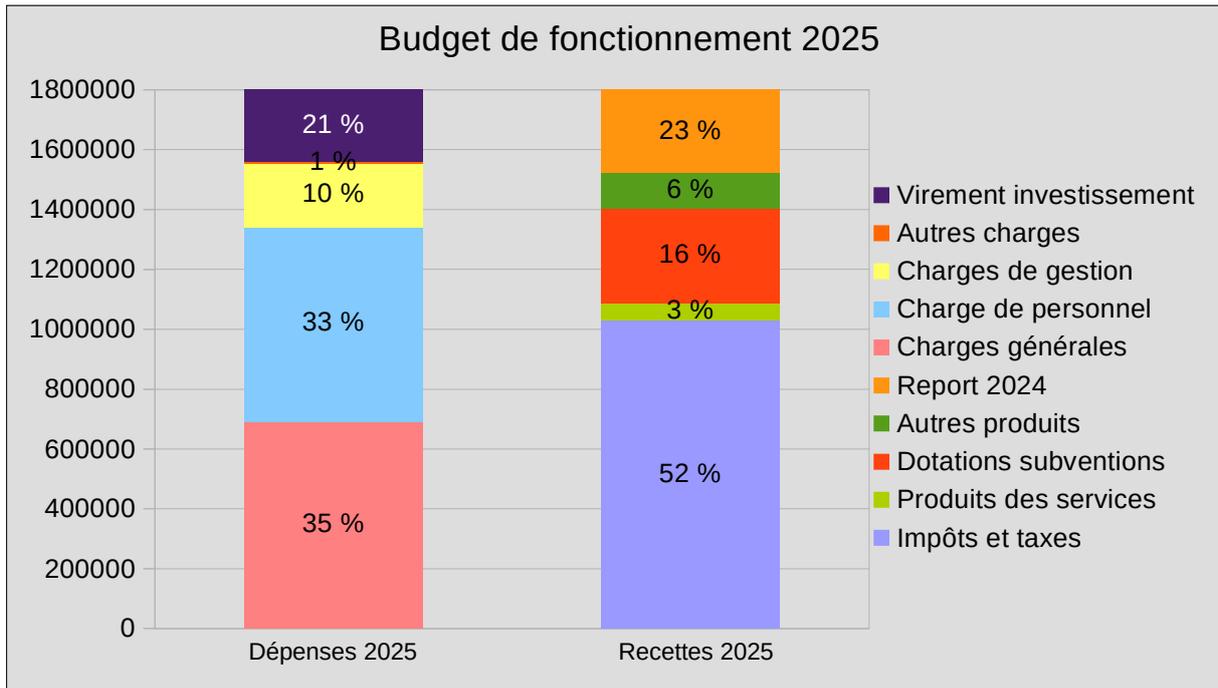
Le remboursement de TVA (FCTVA) et des recettes diverses complètent notre budget.

2024 représente donc plus de 2 000 000 € d'activités. Les investissements importants témoignent de la volonté de la municipalité d'entretenir et d'améliorer le cadre de vie de notre collectivité. Le déficit global de l'exercice (132 014 €) est compensé par une diminution du Fond de Roulement, qui reste néanmoins largement positif et nous permet de reporter 467 358 € pour l'exercice 2025.

Budget 2025

Le budget 2025 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 27 février 2025.

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 994 026 €.



Le budget de fonctionnement est stable d'une année à l'autre :

- Les **dépenses** sont maîtrisées avec 68 % des dépenses pour les charges générales et de personnel, identique à 2024.
21 % de ce budget, soit 426 687 €, sera viré en investissement afin de financer les travaux 2025.
- Côté **recettes**, les impôts, la fiscalité locale et les taxes représentent plus de la moitié des ressources (1 035 000 €), complétés par les dotations et subventions reçues pour 316 200 €.
Il faut noter que les taux des impôts locaux, taxe foncière principalement, sont inchangés pour la part communale.

Section investissement, les dépenses d'investissements budgétées en 2025 s'élèvent à 865 451 € :

- **Remboursement des emprunts en cours** : 49 796 € d'annuités pour le bâtiment socio-culturel (dernière annuité en 2026) et la réhabilitation du restaurant de la Foucaudière.
- **La voirie** : 219 000 € sont fléchés vers la voirie : 2^{ème} tranche de la rue du Dolmen au carrefour de la Voute, rue et impasse Torse (1^{ère} tranche), renforcement de la voirie en direction de Gué Girard, canalisation de l'eau au passage de Murat. Plusieurs chantiers sont à l'étude à Salvart, aux Tardivières et à la route des Saints (en partage avec la commune de Monthoiron).
- **Les bâtiments communaux** :
L'entretien des bâtiments communaux sera consacré à la remise en état des façades et des toitures de plusieurs bâtiments (démoussage et rénovation), à la mise en sécurité de la terrasse de l'école maternelle et à divers travaux ponctuels : remise aux normes des paratonnerres à St-Sauveur (2025) et à Senillé (2026), changement du moteur d'une cloche à Senillé. La clôture du cimetière de Senillé sera remise en état (31 200 €).
Enfin, une réflexion est en cours sur la valorisation possible des bâtiments de la rue de l'Église.
- En ce qui concerne **le matériel et les équipements**, il est prévu le changement de la benne d'un camion et diverses acquisitions de petit matériel (66 900 €).

Au total 865 451 € sont prévus en investissement en 2025.